

Zeitschrift:	Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber:	Schweizer Heimatschutz
Band:	34 (1939-1940)
Heft:	5
Artikel:	Résolution adoptée par l'Assemblée de la Ligue suisse de Sauvegarde du Patrimoine National
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-173022

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Résolution

adoptée par l'Assemblée de la Ligue suisse de Sauvegarde du Patrimoine National
tenue le 24 septembre 1939, au « Dörfli » de l'Exposition Nationale de Zurich.

La Ligue a pris connaissance de deux regrettables innovations projetées dans le canton du Valais :

1. Construction d'un téléphérique, supporté par des pylones de fer, allant, par dessus le glacier du Gorner, du Riffelberg (sur Zermatt) à la cabane de la Gandegg, et prolongé par une piste sur glacier, jusqu'au Col du Théodule ;

2. malgré l'opposition de la majorité des habitants, l'idyllique « Lötschental » serait ouvert à la circulation automobile.

L'Association considère le téléphérique du Théodule et sa prolongation par une « glissoire automatique » comme une profanation de l'admirable région alpestre comprise entre le Cervin et le Mont-Rose. Quant à l'introduction des automobiles dans le « Lötschental », elle dépouillerait de sa paix et de son calme une splendide vallée alpestre, l'une des dernières intactes. Le « **Heimat-schutz** » porte à la connaissance de tous les amis du Valais ces déplorables projets, qui émanent d'une fausse compréhension du progrès, et prie instamment les autorités fédérales et cantonales d'en interdire l'exécution, au nom des intérêts supérieurs du pays.

Bibliographie du mobilier campagnard.

Le mobilier campagnard, tout comme les costumes dits « nationaux », réserve des enseignements inattendus, à qui l'interroge avec respect et attention. Peut-être — et l'on doit l'espérer —, la vogue universelle que retrouvent les régionalismes et leurs originales survivances, a-t-elle révélé les secrets endormis de l'âme populaire. Les meubles de jadis en contiennent. Mais il serait besoin de maint Josef-Maria Ritz et d'autant de lecteurs qu'en rencontrent les opuscules de l'Institut bibliographique de Leipzig.

Bauernmöbel — le dernier-né d'avant-guerre — est un délicieux cahier, comptant 58 pages, dont 14 exactement sont occupées par des illustrations. Ceci n'est pas un vain détail, car le petit format et l'admirable qualité des images sont un véhicule rapide de la pensée. Pour quelques pfennigs (à peu près 1 fr. suisse), le public intelligent et de moyens modestes, peut se procurer un livre qui l'oriente.

Le mobilier paysan, nul ne le connaît mieux que le Dr Ritz, conservateur à Munich, et membre actif du Heimatschutz bavarois. On lui doit un ouvrage de grand luxe (*Alte bemalte Bauernmöbel*, München, 1938), indispensable à tous les chercheurs et à tous les rénovateurs de l'art rustique, où il prouve que celui de notre pays ne lui est pas étranger. Puisse son charmant fascicule, *Bauernmöbel*, nous inspirer le désir de jeter quelque clarté sur nos propres problèmes. Le mobilier peint, qui occupe une zone allant du Toggenbourg aux confins de la Gruyère, attend encore ses monographies. Qu'il serait curieux pourtant de connaître le nom, l'origine et l'histoire de ses artistes autochtones ou ambulants !

La *Gazette de Lausanne* prit, en 1930, l'initiative de publier magnifiquement *Les anciennetés du pays romand*¹ où se montraient et se commentaient les faïences, les étains, les enseignes, les horloges, les papiers, les dentelles, les fers à gaufres, les meubles, que sais-je ! le « Trésor de nos vieilles demeures », et c'est à peine si l'on parut s'en douter. Des plaquettes à prix modique, telles que *Bauernmöbel* secoueraient-elles semblable torpeur, et se trouvera-t-il plus tard en Suisse un éditeur assez courageux pour en tenter l'essai ?

H. N.

¹ Lausanne, Editions Spes.